



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Alain Wiard, Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliasse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusé

Jean-François de Le Hoye, *Échevin(e)*.

Séance du 19.02.19

#Objet : Concertation Commune-CPAS - Désignation des membres.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la NLC;

Vu l'article 26 § 2 de la loi organique des Centres publics d'Action Sociale du 08/07/1976, ainsi que la loi du 08/07/1992 et l'AR du 21/01/1993 fixant les conditions et modalités de la concertation;

Vu le règlement d'ordre intérieur du Comité de Concertation voté par le Conseil communal en séance du 27/04/1993 et ses modifications subséquentes;

Considérant qu'il convient de désigner les membres de la délégation communale auprès du Comité de concertation;

Par ces motifs,

Sur proposition du Collège,

DESIGNE

les personnes suivantes en qualité de membres de la délégation communale auprès du Comité de Concertation Commune-CPAS :

- M. Olivier DELEUZE
- M. Jean-François DE LE HOYE
- Mme Marie-Noëlle STASSART

Décision prise par scrutin secret. Le Conseil approuve le projet de délibération.

28 votants : 17 votes positifs, 11 votes négatifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 20 février 2019

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze